

2018-04-066

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Val-Alain, tenue à l'heure et au lieu des séances, ce **9 avril 2018**, à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pauline Dubois
Siège #2 - Manon Olivier
Siège #3 - André Samson
Siège #4 - Marie-Ève Marcotte-Bussières
Siège #5 - Isabelle Laroche
Siège #6 - Alexandre Thomassin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Daniel Turcotte.
Monsieur Jean-François Bienvenue, directeur général et secrétaire-trésorier assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2018-04-067

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 5 mars 2018

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

4.1 - Comptes du mois de mars à payer

4.2 - Modification du Greffe et du Chef-lieu de la Cour Municipale Commune

4.3 - Embauche d'une adjointe au soutien administratif

4.4 - Contrat pour l'entretien ménager de certains bâtiments municipaux

4.5 - Internet pour les bâtiments municipaux

4.6 - Tour cellulaire ROGERS

4.7 - CIM - désignation d'un représentant

4.8 - Formation animateurs camp de jour + embauche

4.9 - CDE - Demande du premier versement

4.10 - Embauche Service de garde

5 - RAPPORT DES COMITÉS

5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - Adoption du rapport d'activité annuel 2017 du Service de sécurité incendie

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Embauche adjoint en voirie

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - Festival western

9 - LÉGISLATION

9.1 - Avis de promulgation / Règlement # 270-2018 - Code d'éthique et de déontologie des élus et des travailleurs de la Municipalité de Val-Alain

9.2 - Avis de Motion / règlement no. 271-2018 - Règlement concernant la prévention des incendies

10 - CORRESPONDANCES

10.1 - Peuple de Lotbinière - Semaine québécoise de la municipalité 2018

10.2 - Lotbinière à Vélo

11 - AFFAIRES NOUVELLES

11.1 - Demande de commandite Scout et Guides de Laurier-Station

11.2 - Grand Défi ViValo

11.3 - Stratégie d'Accueil et d'intégration de nouveaux arrivants

11.4 - Demande location de salle - Mordus de la pêche

11.5 - Demande CDE participation panier nouveaux arrivants

11.6 - Invitation Arts et culture

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Manon Olivier, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-04-068

3.1 - Séance ordinaire du 5 mars 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Étant donné quelques modifications demandées par madame Pauline Dubois, l'adoption du procès-verbal est remise à la prochaine séance du Conseil.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2018-04-069

4.1 - Comptes du mois de mars à payer

Il est proposé par André Samson, et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer, à savoir:

Protectron	Surveillance annuelle garage	301.73 \$
FQM	Formation l'éthique des élus	1049.87 \$
Groupe VIVACO	Solde facture 0967	30.26 \$
Placide Martineau inc.	Fournitures réparations	31.17 \$
Clément Laroche	Rénovation centre municipal	1187.11 \$
Placide Martineau	Peinture pour le centre municipal	47.17 \$
Équipement d'incendie RI	Matériel soins pompiers	380.05 \$
Marius Marcoux et fils	Lumières de rue (2)	175.01 \$
Quincaillerie Maurice HA	Bottes pompiers (4)	625.68 \$
L'Arsenal	Réparation Freigt. Pompiers	900.35 \$
Ventilation C. Fortier	Entretien ventilation bureau	199.47 \$
Groupe environex	Test eaux usées	208.92 \$
Service incendie en commun	Rue de l'Église	322.23 \$
Service incendie en commun	4 ^e rang	905.58 \$
Municipalité Joly	Entraide 4 ^e rang	630.00 \$
Recyclav inc	Gros rebuts	120.73
Martin et Lévesque inc.	Chemises pantalons, écussons pompiers	139.95 \$
Info page	Fréquences numériques pompiers	310.39 \$
Collège Shawinigan	Formation eau	2800.00 \$
Placide Martineau inc	Clé pompiers	2.09 \$
Recyclav inc	Gros rebuts (févr.)	120.73 \$
Placide Martineau inc	Peinture centre municipal	159.53 \$
Groupe CCL	Permis carton	125.98 \$
Praxair Canada inc	Location bout. Oxygène pompiers	55.32 \$
Archives Lanaudière	Archivage	1736.07 \$
Luc Therrien	Déneigement route Trépanier	273.93 \$

Réal Huot inc	Asphalte froide	627.49 \$
Placide Martineau inc	Matériaux réparation centre municipal	246.80 \$
Soudure Mario Després	Cylindre hydraulique soudure	125.98 \$
Freins démarreurs Plessis	Joint cardan	31.38 \$
Matthieu Giroux	Remboursement ampoule pompiers	18.46 \$
9143-8119 Québec Inc.	Abrasifs	467.19 \$
Weblex design inc.	Adhésion (renouvellement)	2343.46 \$
Freins démarreurs Plessis	Essuie-glace	16.21
	Sous total :	16 716.29 \$
	Salaires et déplacements :	21 382.71 \$
	TOTAL :	38 099.00 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2018-03

Je, soussigné, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 38 099.00 \$ et les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Jean-François Bienvenue
Directeur général et secrétaire-trésorier

2018-04-070

4.2 - Modification du Greffe et du Chef-lieu de la Cour Municipale Commune

Attendu que la MRC de Lotbinière a établi une cour municipale commune pour desservir son territoire;

Attendu que la MRC de Lotbinière désire modifier les adresses du Chef-lieu et du Greffe de la Cour municipale;

Attendu que l'article 24 de la Loi sur les Cours municipales, chapitre C-72.01, prévoit que, lorsque la modification ne vise qu'à changer l'adresse de lieu où siège la Cour municipale ou à établir tout autre lieu où elle peut siéger, elle peut être effectuée par résolution de chacune des municipalités faisant partie de l'entente d'établissement de la Cour approuvée par le Ministre de la Justice;

Attendu qu'il y a lieu d'établir une nouvelle adresse pour le Greffe et le Chef-lieu de la Cour municipale commune de la MRC de Lotbinière actuellement sise au 372, rue St-Joseph, bureau 4, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0.

Il est proposé par Manon Olivier, et résolu à l'unanimité:

- d'approuver la modification de l'adresse du Greffe et du Chef-lieu où la Cour municipale commune de la MRC de Lotbinière peut siéger pour le 121-A, rue St-André, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0 à compter du 1er septembre 2018;

- de transmettre la présente résolution à madame Stéphanie Vallée, ministre de la Justice pour approbation, en conformité avec l'article 24 de la Loi sur les Cours municipales.

2018-04-071

4.3 - Embauche d'une adjointe au soutien administratif

Il est proposé par Isabelle Laroche et résolu à la majorité de procéder à l'embauche de madame Sylvie Santerre à titre d'adjointe administrative.

Madame Pauline Dubois demande que soit inscrit au procès-verbal, qu'elle aurait souhaité l'embauche d'une personne habitant Val-Alain.

2018-04-072

4.4 - Contrat pour l'entretien ménager de certains bâtiments municipaux

Il est proposé par Pauline Dubois, et résolu à l'unanimité d'octroyer un contrat d'un an

à madame Francine Hébert, aux conditions soumises, pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux.

2018-04-073 4.5 - Internet pour les bâtiments municipaux

Actuellement Telus : environ 540 \$ par mois

Vidéotron : 470.80 \$ + taxes par mois (comprend internet au centre municipal et internet et télé aux loisirs)

Il est proposé par Marie-Ève Marcotte-Bussières, et résolu à l'unanimité de signer une entente avec Vidéotron à titre de fournisseur de service principal.

Note: après discussion avec les fournisseurs, il apparaît que pour briser le contrat avec Telus, il sera demandé 4500 \$. Le conseil étudiera les possibilités et prendra une décision plus tard.

2018-04-074 4.6 - Tour cellulaire ROGERS

Le conseil prend connaissance d'un document d'entente entre la municipalité et ROGERS pour l'installation d'une tour cellulaire sur le territoire.

2018-04-075 4.7 - CIM - désignation d'un représentant

Attendu que la prochaine assemblée générale annuelle sera à Lévis et **que** la date n'est pas encore connue (probablement un soir de semaine).

Attendu qu'à la suite des élections municipales 2017, le délégué autorisé à représenter la municipalité lors de toutes assemblées générales des membres de la Coopérative d'informatique municipale n'est plus éligible;

Attendu que la municipalité s'est engagée à remplacer à titre de représentant, la personne qu'il a désignée à ce titre;

Il est proposé par Manon Olivier, et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de Jean-François Bienvenue pour agir à titre de représentant municipal auprès de CIM et de son Assemblée générale.

2018-04-076 4.8 - Formation animateurs camp de jour + embauche

Considérant que la formation aura lieu les 25 et 26 mai prochain, au coût de 75\$ par animateur(trice).

Il est proposé par André Samson, et résolu à l'unanimité de lancer le processus d'embauche pour le camp de jour. Deux animateurs(trices) seront embauchés selon les conditions retenues.

Madame Isabelle Laroche demande que soit inscrit au procès-verbal le fait qu'elle ne participera d'aucune façon au processus d'embauche.

2018-04-077 4.9 - CDE - Demande du premier versement

Il est proposé par Alexandre Thomassin, et résolu à l'unanimité de faire le premier versement de 15 000 \$ à la Corporation de développement économique de Val-Alain.

2018-04-078 4.10 - Embauche Service de garde

Il est proposé par André Samson de lancer le processus d'embauche pour le service de garde municipal. Une personne sera embauchée selon les conditions retenues.

5 - RAPPORT DES COMITÉS

5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2018-04-079 6.1 - Adoption du rapport d'activité annuel 2017 du Service de sécurité incendie

Il est proposé par Manon Olivier, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport d'activité annuel 2017 du Service de sécurité incendie.

ADOPTÉE

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

2018-04-080 7.1 - Embauche adjoint en voirie

Il est proposé par Alexandre Thomassin, et résolu à l'unanimité de lancer le processus d'embauche pour un(e) adjoint(e) en voirie selon les conditions définies.

ADOPTÉE

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2018-04-081 8.1 - Festival western

Considérant que la municipalité de Val-Alain signifie son intérêt à tenir un festival western aux organisateurs.

Il est proposé par André Samson, et résolu à l'unanimité que la municipalité de Val-Alain signifie son intérêt à tenir un festival western auprès des organisateurs rencontrés.

ADOPTÉE

9 - LÉGISLATION

2018-04-082 9.1 - **Projet règlement # 270-2018 - Code d'éthique et de déontologie des élus et des travailleurs de la Municipalité de Val-Alain**

Une dispense de lecture complète a été demandée lors de l'avis de motion. Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, M. le maire demande au directeur général de résumer les grandes lignes du règlement.

Il est proposé par André Samson, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le projet de règlement 270-2018 soit adopté par le conseil.

ADOPTÉE

2018-04-083 9.2 - **Avis de Motion / règlement no. 271-2018 - Règlement concernant la prévention des incendies**

Il est proposé par Pauline Dubois, et résolu à l'unanimité de lancer l'avis de motion pour l'adoption du règlement 271-2018 concernant la prévention des incendies.

2018-04-084 10 - CORRESPONDANCES

2018-04-085 10.1 - **Peuple de Lotbinière - Semaine québécoise de la municipalité 2018**

Il est proposé par Pauline Dubois, et résolu à l'unanimité d'acheter une demi-page de publicité pour la semaine des municipalités.

2018-04-086 10.2 - **Lotbinière à Vélo**

Il est proposé par Marie-Ève Marcotte-Bussières, et résolu à l'unanimité de permettre l'accès au Grand Défi ViValo sur le territoire de la Municipalité de Val-Alain. L'activité étant prévue le 23 septembre 2018, ou à une date ultérieure en cas de pluie.

11 - AFFAIRES NOUVELLES

2018-04-087 11.1 - **Demande de commandite Scout et Guides de Laurier-Station**

Considérant qu'une somme de 200 \$ avait été donnée l'année dernière.

Considérant que cette année 5 jeunes de Val-Alain (Castors et éclaireurs) en font partie.

Il est proposé par Isabelle Laroche de remettre un chèque de 25 \$ par scout provenant de Val-Alain, pour un montant total de 125 \$.

2018-04-088 11.2 - **Grand Défi ViValo**

Considérant les deux trajets suivants :

1- La boucle Lourdes/Val-Alain/Villeroy : 15 \$ avant le 18 mai, sinon 20 \$

2- Familial Lourdes/Val-Alain et bus vers Villeroy : 5 \$ avant le 18 mai, sinon 8 \$

Considérant que l'organisation du Grand Défi ViValo demande une contribution de 200 \$.

Il est proposé par Marie-Ève Marcotte-Bussières et résolu à l'unanimité d'octroyer 200 \$ à l'organisation du Grand Défi ViValo.

2018-04-089

11.3 - Stratégie d'Accueil et d'intégration de nouveaux arrivants

Il est proposé par André Samson, et résolu à l'unanimité, de mettre sur pied un comité d'accueil pour les nouveaux arrivants. Monsieur Jean-Pierre Marcotte, responsable du dossier des nouveaux arrivants à la CDE fera partie de ce comité.

2018-04-090

11.4 - Demande location de salle - Mordus de la pêche

Il est proposé par Alexandre Thomassin, et résolu à l'unanimité que le comité des loisirs ait accès gratuitement au Centre municipal pour l'organisation du Festival Mordus de la pêche (8,9 et 10 juin 2018).

2018-04-091

11.5 - Demande CDE participation panier nouveaux arrivants

Il est proposé par André Samson, et résolu à l'unanimité de remettre 25 \$ à la CDE pour chaque cadeau (panier) remis à des nouveaux arrivants.

2018-04-092

11.6 - Invitation Arts et culture

Monsieur le Maire invite les citoyens à participer à l'assemblée générale annuelle du comité Arts et culture.

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de l'assistance.

2018-04-093

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par André Samson, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 20h50.

Daniel Turcotte
Maire

Jean-François Bienvenue
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Turcotte, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Turcotte
Maire